



## EUROPE

### Onzième Comité permanent du Comité régional de l'Europe Première session

Vienne (Autriche), 11 septembre 2003

---

EUR/RC53/SC(1)/REP  
24 novembre 2003  
32522  
ORIGINAL : ANGLAIS

### Rapport sur la première session



## Introduction

1. Le Comité permanent du Comité régional (CPCR) a tenu la première session de son onzième mandat dans les Redoutensäle du Centre des congrès de la Hofburg, à Vienne, immédiatement après la clôture de la cinquante-troisième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR53). Le nouveau président, le docteur Božidar Voljč, a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres élus d'Autriche et du Danemark ainsi qu'au membre suppléant de l'Ouzbékistan, et a félicité le président sortant pour la diligence et la compétence avec lesquelles il avait guidé les travaux du dixième CPCR.
2. Tous les membres n'étant pas présents à la réunion, le CPCR a décidé de reporter à la prochaine session l'élection de son vice-président.

## Résultats de la cinquante-troisième session du Comité régional

3. Le CPCR a fait un examen très préliminaire des résultats du CR53. Il a remercié le pays qui avait accueilli la session ainsi que le Secrétariat pour l'excellente qualité des installations fournies et des dispositions prises.
4. La participation accrue de représentants d'organisations partenaires et d'États membres de l'OMS avait été l'un des éléments les plus marquants de cette session. Leur volonté de participer activement aux débats et l'intérêt qu'ils y avaient porté avaient toutefois fait qu'il avait été difficile de respecter le programme. La situation pourrait devenir encore plus difficile à la prochaine session, étant donné qu'il faudrait peut-être inscrire sept questions majeures à l'ordre du jour du CR54.
5. Contrairement à ce qui avait été pratiqué jusque-là, les représentants d'organisations partenaires avaient été invités à prendre la parole lors de l'examen de chaque point de l'ordre du jour du CR53. Cela avait limité le temps disponible pour des interventions de représentants d'États membres et, surtout, d'organisations non gouvernementales. Le CPCR proposait que cette nouvelle disposition fasse l'objet d'une évaluation.
6. Certains membres du Secrétariat ayant présenté de longs exposés, il a été suggéré qu'il pourrait être intéressant de voir s'il serait possible de communiquer de tels exposés aux participants sous forme écrite. Le Secrétariat a toutefois fait remarquer que la production de ces exposés dans les quatre langues de travail du Comité régional, juste avant l'ouverture de la session, était soumise à des contraintes en termes de ressources. Néanmoins, le directeur régional s'engageait à veiller au strict respect de la durée des exposés à l'avenir.
7. Le CPCR examinerait plus en détail les résultats du CR53 à sa prochaine session.

## Plan de travail du onzième CPCR, 2003–2004 (premier projet)

8. Le CPCR a approuvé un premier projet de plan de travail pour 2003–2004 (présenté dans le document EUR/RC53/SC(1)/2) et a décidé que ses prochaines sessions se tiendraient à Erevan (Arménie), les 24 et 25 novembre 2003, à Copenhague, du 31 mars au 2 avril 2004, à Genève, le 16 mai 2004 et à Copenhague, le 5 septembre 2004. L'un des membres a suggéré que la réunion prévue à Genève pourrait durer plus d'une demi-journée, compte tenu de l'ordre du jour probablement chargé.
9. Le représentant du pays qui accueillerait la deuxième réunion se mettrait en rapport avec les membres du Comité permanent pour leur communiquer des renseignements détaillés concernant le voyage à Erevan.